Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212203657-20251201-2025_10_05-DE

COMMUNE DE TREMARGAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers	
En exercice	**08**
Présents	**05**
Votants	**06**

Date de la convocation :
24 novembre 2025

Secrétaire de séance :
Madame Audrey COUTÉ

Le **premier jour de décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures et dix minutes**, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trémargat se sont réunis, sur convocation de Monsieur François SALLIOU, Maire, en salle du Conseil Municipal à la Mairie de Trémargat.

ETAIENT PRÉSENTS : Monsieur François SALLIOU, Madame Nadine HAMON, Madame Audrey COUTÉ, Monsieur François JEGOU, Monsieur Antoine MARIN.

ETAIENT REPRÉSENTÉS : Madame Agnès CASSIN (pouvoir à Monsieur Antoine MARIN), Madame Catherine ROUXEL (pouvoir à Madame Nadine HAMON).

ETAIENT ABSENTS : Monsieur Éric BREHIN

DÉLIBÉRATION N°2025_10_05
PARTICIPATION AUX FRAIS DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DU GYROBROYEUR

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur François JEGOU, conseiller municipal, qui informe les élus des frais de réparations qui ont été engagés pour le gyrobroyeur appartenant à Monsieur Olivier JEGOU, habitant de la commune.

M. JEGOU précise que le gyrobroyeur est régulièrement utilisé pour l'entretien des chemins de la commune et demande à l'assemblée si elle peut participer aux frais de réparation et d'entretien.

Monsieur François JEGOU quitte la salle et ne prend pas part aux débats, ni au vote de la présente délibération afin d'écarter tout risque de contentieux de par son lien de parenté avec Monsieur Olivier JEGOU.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212203657-20251201-2025_10_05-DE

APPROUVE la participation aux frais de réparation du gyrobroyeur.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces administratives et comptables s'y rapportant.

Le secrétaire de séance	Le président de séance
Madame Audrey COUTÉ	François SALLIOU
Conseillère municipale	Maire

